



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
01.10.2010

Date de la convocation des conseillers :
01.10.2010

point de l'ordre du jour no:
5

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 15 octobre 2010.

Présents: Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Roller, Hildgen, Hannen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Mutsch, bourgmestre, Spautz, échevine, Huss, Knaff, Jaerling, Codello, Becker, conseillers communaux

Le Conseil Communal;

Objet: Subsidés extraordinaires

Vu les lettres de différentes associations de la Ville demandant une subvention extraordinaire pour leurs activités;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate;

Vu les articles afférents des dépenses ordinaires des budgets de l'exercice 2010 prévoyant des crédits suffisants pour faire face aux dépenses;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**d é c i d e
à l'unanimité**

d'accorder les subsidés extraordinaires suivants :

Nom de l'association	Date demande	Concerne	Montant
Initiativ Rëm Schaffen	26.04.10	Subside	€ 15.000,00
Harmonie des Mineurs	29.09.10	Remboursement frais d'inscription au conservatoire	€ 300,00

En séance

Esch-sur-Alzette, le 15.10.2010.
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Suivent les signatures

Le bourgmestre,

Date qu'en tête